



Déclarations et Discours

N° 85/27

LA SITUATION EN AMÉRIQUE CENTRALE

Déclaration de M^{me} Shirley Martin, à la quarantième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, New York, le 25 novembre 1985.

Monsieur le Président. L'Assemblée est saisie pour la troisième année consécutive de la question de l'Amérique centrale. Personne ici, j'en suis persuadée, ne contesterait la nécessité, pour nos débats, de traduire le soutien de la communauté internationale toute entière à la mise au point, à l'acceptation et à la mise en œuvre d'un plan d'ensemble de paix pour la région qui soit réalisable et durable et qui tienne compte de tous les éléments de la situation. Les efforts énergiques qui ont été déployés au cours des six dernières semaines ont fait renaître l'espoir qu'un tel accord était à notre portée. Malheureusement, il est triste de constater, une fois de plus, que le succès de ces efforts semble être aussi insaisissable que les grains de sable qui s'écoulent dans le sablier des négociations.

Après trois ans d'efforts persistants de la part des pays du Groupe de Contadora [le Venezuela, la Colombie, le Mexique et Panama] et des pays d'Amérique centrale, après trois années caractérisées par la lenteur des progrès, les frustrations et de dangereux incidents, nous pourrions être tentés collectivement de conclure précipitamment un accord superficiel — un règlement bâclé — qui serait présenté sous un emballage alléchant et qui serait signé à grand renfort de publicité par tous les principaux protagonistes. Toutefois, l'histoire des accords purement formels n'offrant que des solutions à court terme est bien connue. Le Canada considère qu'une telle démarche en Amérique centrale donnerait des résultats contraires à ceux qui sont recherchés et pourrait se révéler désastreuse.

C'est dans cette perspective que le Canada a suivi attentivement les événements qui sont survenus dans la région pendant l'année qui vient de s'écouler. En fait, quand on songe à la tâche à laquelle le Groupe de Contadora s'est attaqué il y a environ trois ans, on ne peut qu'admirer la ténacité, la persévérance et les compétences dont ce Groupe a fait preuve. D'emblée, les obstacles qui se dressaient sur sa route paraissaient insurmontables compte tenu de la diversité des motivations, du déséquilibre sur le plan militaire, de l'existence de campagnes de guérilla soutenues de l'extérieur, de la dimension croissante d'affrontement Est-Ouest que prenait la crise, ainsi que de la baisse du niveau de vie de tous les pays de la région et, peut-être avant tout, en raison du redoutable manque de confiance mutuelle qui a caractérisé les négociations au cours des premiers mois.

Avec cette adversité, le fait qu'un accord sur une liste de 21 objectifs ait pu être conclu en septembre 1983 ne pouvait qu'être considéré comme une réalisation remarquable et très significative. Le Canada avait alors exprimé devant l'Assemblée générale l'opinion selon laquelle ce sont d'abord et avant tout les pays de la région qui sont le plus à même de mettre au point des solutions durables aux problèmes de l'Amérique centrale. Comme nous l'avions souligné alors, une telle façon de voir est conforme aux plus nobles principes de la Charte des Nations Unies. La position du Canada n'a pas changé sur ces deux points. Ce qu'il faut, à l'heure actuelle, c'est un renouveau de la foi, un nouvel élan et, surtout,

la volonté d'investir la confiance et les efforts acharnés que nécessite la mise au point de solutions justes et durables dans la région. Le soutien des Nations Unies et de la communauté internationale sont également des éléments essentiels dans la recherche de la paix, de la dignité humaine et éventuellement de la prospérité.

Le Canada estime que les remous et l'agitation qui secouent actuellement l'Amérique centrale sont attribuables en premier lieu, à des injustices économiques et sociales chroniques, auxquelles vient s'ajouter une frustration profonde découlant du fait qu'il n'a pas été possible de mettre en œuvre les réformes économiques et sociales nécessaires à la satisfaction des aspirations, même les plus élémentaires, des populations. Nous n'ignorons pas que l'ingérence étrangère et la tendance à situer les problèmes dans un contexte Est-Ouest ont exacerbé et aggravé une situation qui était déjà complexe. À la lumière de cette perception, le gouvernement canadien, faisant écho aux préoccupations croissantes que les Canadiens manifestent depuis quelques années, en plus de soutenir fermement le processus de Contadora, mis l'accent sur l'assistance bilatérale au développement. C'est ainsi qu'en 1981, nous avons annoncé le triplement de notre aide à l'Amérique centrale. Depuis cette date, la politique du Canada à l'égard de l'Amérique centrale a évolué et a été affinée en tenant compte à la fois de nos préoccupations humanitaires et des réalités géopolitiques de la région. Il me faut insister sur le fait que le Canada ne se fonde pas sur des critères politiques pour accorder ou interrompre son assistance au développement de l'Amérique centrale dans le but de récompenser ou de pénaliser des gouvernements. En effet, une telle politique irait à l'encontre de notre politique fondamentale, dont le but est de promouvoir le développement économique et social de citoyens défavorisés de sorte que ces citoyens, et leurs enfants, puissent bénéficier d'une meilleure qualité de vie. Malheureusement, toutefois, il est arrivé que la situation à l'intérieur de certains pays nous amène à suspendre des programmes d'assistance bilatérale, ce qui s'est effectivement produit dans quelques cas. Nous nous réjouissons, en revanche, de ce qu'il nous ait été possible, au moins dans un cas, de rétablir notre programme d'aide au développement en raison d'une évolution positive. Le Canada continue d'avoir la conviction que le respect de la dignité de l'être humain et des droits fondamentaux de l'homme dans chacun des pays de l'Amérique centrale constitue un élément essentiel en vue de la restauration de la paix et de la stabilité dans la région. Un tel respect reste une préoccupation primordiale du Canada et une question à laquelle les Canadiens attachent une importance viscérale.

En bref, les préoccupations que nous avons en ce qui concerne l'Amérique centrale sont, dans une large mesure, les mêmes que celles qui animent les pays du Groupe de Contadora eux-mêmes. Malgré d'honorables exceptions, nous sommes affligés par le mépris des droits fondamentaux de l'homme. Nous sommes troublés par la pauvreté, par la baisse de la qualité de la vie, par le fait que deux millions de personnes, soit environ le dixième de la population de l'ensemble de la région de l'Amérique centrale, ont été déplacées, et par l'ingérence militaire étrangère. Nous exprimons l'ardent espoir que toutes les parties prenantes aux conflits de l'Amérique centrale s'abstiendront d'accroître le niveau déjà alarmant de militarisation de la région. Dans un contexte plus large, il nous faut faire état des graves problèmes socio-économiques que la situation actuelle occasionne à Belize, pays auquel nous unissons les liens du Commonwealth. Cette petite nation n'est partie à aucun conflit mais elle abrite des milliers de réfugiés venant des États qui sont le théâtre de ces conflits. Notre politique à l'égard de la région reflète à la fois notre compassion pour ceux qui souffrent et notre recherche de relations de bon voisinage dans l'hémisphère occidental.

C'est là une des raisons qui nous ont amenés à exprimer notre soutien du processus de Contadora dès son lancement et à fournir une assistance diplomatique concrète. À la demande des pays du Groupe de Contadora, nous avons préparé des observations détaillées sur les mécanismes de contrôle et de vérification à divers stades d'élaboration des projets d'Accords de Contadora, sur la base de notre longue expérience des activités de maintien de la paix des Nations Unies. Nous avons également prêté notre concours aux efforts de réconciliation au Nicaragua en assistant à Bogota et à Mexico aux pourparlers entre les représentants des Sandinistes et le groupe autochtone d'opposition Misurasata.

Nous considérons que la création du Groupe de soutien composé de l'Uruguay, du Brésil, de l'Argentine et du Pérou, ainsi que la conférence qui s'est tenue récemment au Luxembourg entre la Communauté européenne, l'Espagne et le Portugal, le Groupe de Contadora et les pays de l'Amérique centrale constituent des efforts méritoires en vue de renforcer le processus de paix dans la région. Nous appuyons pleinement ces efforts, ainsi que les mesures complémentaires qui ont été prises de temps à autre pour promouvoir le dialogue entre certains des protagonistes dans la région. Dans cet ordre d'idées, nous avons été réconfortés d'entendre des allusions au dialogue dans l'intervention qu'a faite vendredi dernier le représentant des États-Unis, l'ambassadeur Walters; nous l'avons d'autant plus été qu'à notre avis, le dialogue entre les États-Unis et le Nicaragua est un élément clé dans la recherche de solutions durables.

Nous observons en Amérique centrale une atmosphère de frustration et d'incertitude. Le Guatemala, le Honduras et le Costa Rica ont tenu récemment ou tiendront bientôt des élections nationales qui témoignent d'un renouveau de la démocratie et qui, de ce fait, contribuent au renforcement de la paix et de la stabilité dans la région. Mais la crise économique continue de se faire durement ressentir. Les incidents frontaliers entre pays voisins sont incontestablement trop fréquents. Les influences étrangères ont fait monter les enchères et continuent d'accroître les tensions. Certains des pays du Groupe de Contadora viennent d'être éprouvés par de terribles catastrophes naturelles, et nous continuons de leur offrir notre sympathie la plus sincère et notre aide. Mais tant et aussi longtemps que les peuples de l'Amérique centrale demanderont à cor et à cri la paix et la réconciliation, nous ne pouvons pas perdre espoir. Ils ne doivent pas désespérer. La poursuite des efforts des pays du Groupe de Contadora, de concert avec les gouvernements de la région, est, bien évidemment, encore plus cruciale pour eux qu'elle ne l'est pour nous. Il importe, plus que jamais, que le Groupe de Contadora poursuive son action courageuse en vue de la mise au point d'un accord régional d'ensemble. D'aucuns minimisent l'importance du processus de paix de Contadora — ils font valoir que ses résultats sont par trop limités. Ces détracteurs devraient répondre à une question qui s'impose avec évidence : où en serions-nous sans ce processus? Il a empêché l'éclatement d'une conflagration alors que la situation est de plus en plus explosive; il a créé un cadre général de paix. La réalisation de cet objectif exigera encore plus de patience et, de plus, l'indispensable volonté politique de toutes les parties en cause. La poursuite du dialogue à l'échelon régional est le seul moyen de trouver une solution à cette crise des plus complexes. La tâche à accomplir est énorme, mais il ne fait aucun doute que les enjeux le sont davantage encore.

Le Canada est disposé à continuer de contribuer à l'élaboration de dispositions de sécurité essentielles à un Acte de Contadora, en réponse aux demandes du Groupe de Contadora. Nous sommes également disposés à maintenir notre assistance au développement aux gouvernements et aux peuples de l'Amérique centrale. Et, ce qui est peut-être encore plus important, le Canada et les Canadiens continueront de suivre l'évolution de la situation dans cette région perturbée en étant animés par des intérêts et des préoccupations humanitaires.

S/C